

Identification de module

- Groupes ciblés: Personnes titulaires d'un CFC ou formation jugée équivalente.
- Temps indicatif: Pour un traitement méthodologique-didactique du module, nous recommandons aux prestataires de planifier env. 56 heures (~ 75 leçons de 45 min).

1. Compétences

Après avoir réussi l'examen de module, vous êtes en mesure d'établir et de tenir avec compétence, en collaboration avec votre fiduciaire, une comptabilité financière; vous pouvez établir, de façon autonome, la comptabilité analytique et en tirer les conclusions nécessaires. En outre, vous pouvez procéder, pour un projet spécifique, au calcul de prix et d'investissement. Vous comprenez la systématique des Bases de calcul suissetec et les utilisez efficacement.

2. Sujets / Objectifs évaluateurs

Sujet: 1. Comptabilité financière

- Objectifs évaluateurs:
- 1.1 Vous passez des écritures comptables simples (C3).
 - 1.2 Vous établissez le plan comptable d'une entreprise de la technique du bâtiment (C3).
 - 1.3 Vous expliquez la comptabilité à double entrée (C2).
 - 1.4 Vous établissez un compte de pertes et profits et un bilan simples (C3).

Sujet: 2. Comptabilité analytique

- Objectifs évaluateurs:
- 2.1 Vous évaluez le compte d'exploitation rectifié (C6).
 - 2.2 Vous évaluez le taux de frais généraux propre à l'entreprise (C6).
 - 2.3 Vous utilisez la comptabilité des coûts partiels (C3)
 - 2.4 Vous interprétez l'analyse de rentabilité (point mort) (C4)

Sujet: 3. Calcul de prix

- Objectifs évaluateurs:
- 3.1 Vous réalisez des pré-calculs et post-calculs spécifiques à un projet (C3).
 - 3.2 Vous comprenez la systématique des Bases de calcul suissetec (C2).
 - 3.3 Vous utilisez les Bases de calcul disponibles dans les différentes branches (C3).

Sujet: 4. Acquisitions / Investissements

- Objectifs évaluateurs:
- 4.1 Vous comprenez les critères actuels et usuels régissant les achats (p.ex. escompte ou WIR) (C2).
 - 4.2 Vous réalisez des calculs d'investissements statiques (comparaison des coûts, comparaison des bénéfices, calcul de l'amortissement, retour sur investissement) (C3).
 - 4.3 Vous vérifiez l'influence des investissements sur la comptabilité financière ou la comptabilité d'entreprise (C4).

3. Examen de module / Moyens auxiliaires

Vous terminez le module par un examen écrit de 120 minutes.
Vous disposez comme moyens auxiliaires de tous les documents écrits. Une partie de l'examen peut être effectuée sans moyens auxiliaires.

4. Validité du certificat de module

Le certificat de module est valable 5 ans.